

REGROUPEMENT DEPARTEMENTAL GAc - Octobre 2020 Circulaire d'information

Inscription à réaliser avant le 18 octobre 2020

Lien vers le formulaire d'inscription:

<https://forms.gle/rbPwJ8V81ySUEtGF8>

Date(s) et lieu(x) du stage

DATES	LIEUX	HORAIRES
Samedi 24 Octobre 2020	Espace Monrichard 54700 PONT-A-MOUSSON	9h00 à 12h00
Dimanche 25 Octobre 2020		10h00 à 15h30

Gymnastes concernés

- Gymnastes évoluant dans les filières fédérales ou nationales
- Maximum 3 ensembles par club

Règlement des frais d'inscription

- Frais d'inscription au stage: 6 euros par gymnaste
- Le club réglera en une seule fois le montant total des frais pour l'ensemble des ses gymnastes par virement bancaire au Comité Départemental, en précisant le numéro de l'action: RGPT 01GAc2021.
Lien des coordonnées bancaires: RIB

Remarques

- Repas du dimanche tiré du sac.
- L'entraînement n'est pas ouvert aux parents.
- Les gymnastes doivent participer à l'intégralité du stage.
- Les gymnastes doivent venir en possession de leur tenue et de leur matériel (justaucorps, bouteille d'eau, portes mains éventuellement)
- L'encadrement du stage est piloté par le Comité Départemental. La participation d'un entraîneur club est obligatoire (repas offert par le CD54 mais indemnisation de ces cadres à la charge des clubs).

Comité Départemental de Gymnastique de Meurthe-et-Moselle (54) et de Meuse (55)

Agréé Jeunesse et Sports sous le n°2264

4 allée du Limousin, 54420 Saulxures les Nancy (président)